

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MORLAIX

ALLEE POAN BEN
CS 97103 29671 MORLAIX CEDEX
INTRA COMMUNAUTAIRE : FR96334346806
3614 3617 INFOGREFFE - WWW.INFOGREFFE.FR
TEL 02.98.62.14.37

GROUPE TELEGRAMME
7 VOIE D'ACCES AU PORT
29600 MORLAIX

V/REF :

N/REF : 2007 B 85 / 2007-A-646

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MORLAIX certifie qu'il a reçu le 14/05/2007,

Rapport du commissaire aux apports
- EN DATE DU 10/05/2007

Concernant la société

GROUPE TELEGRAMME
Société par actions simplifiée
7 VOIE D'ACCES AU PORT
29600 MORLAIX

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-646 le 14/05/2007

R.C.S. MORLAIX 487 661 654 (2007 B 85)

Fait à MORLAIX le 14/05/2007,

Le Greffier



Pierre COSQUER

Expert-comptable

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE RENNES

Commissaire aux comptes

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE RENNES

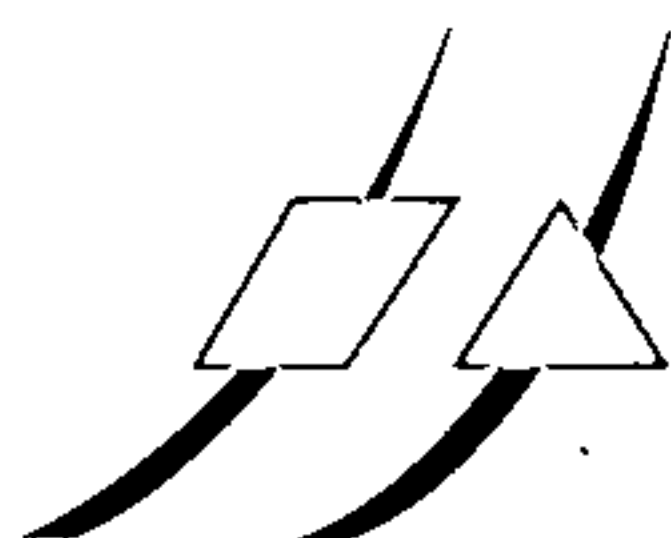
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Société GROUPE TELEGRAMME

S.A.S. au capital de 8.940.480 €

7 Voie d'Accès au Port

29600 MORLAIX



Pierre COSQUER

Expert-comptable

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE RENNES

Commissaire aux comptes

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE RENNES

Société GROUPE TELEGRAMME

S.A.S. au capital de 8.940.480 €

7 voie d'accès au port

29600 MORLAIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Morlaix en date du 25 avril 2007, concernant les apports consentis à la Société par Actions Simplifiée GROUPE TELEGRAMME par différents propriétaires d'actions de la S.A. Le Télégramme de Brest et de l'Ouest, j'ai établi le présent rapport prévu par les articles L 225-8 et L.225-12 du Code de commerce.

Les actions de la S.A. Le Télégramme de Brest et de l'Ouest qui seront apportées à la société ont fait l'objet d'une évaluation. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée et d'apprécier les avantages particuliers stipulés. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées,

- d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des titres à émettre par la société bénéficiaire des apports majorée de la prime d'émission.

- d'autre part, à apprécier les avantages particuliers stipulés.



1. Présentation de l'opération et description des apports

A ce jour le capital social de la S.A.S. GROUPE TELEGRAMME est fixé à la somme de 8.940.480 € ; l'actif est composé essentiellement de 80.400 actions de la S.A. Le Télégramme de Brest et de l'Ouest et pouvant être valorisées à 18.492.000 € suivant rapport en date du 29 janvier 2007 (cf. ci-dessous).

Les différentes personnes mentionnées dans la liste figurant en annexe I sont propriétaires de 21.230 actions de la S.A. Le Télégramme de Brest et de l'Ouest ; ils envisagent de les apporter à la S.A.S. GROUPE TELEGRAMME pour leur valeur estimée,

- soit $230 \text{ €} \times 21.230 = 4.882.900 \text{ €}$

- dont capital 2.360.776 €

- et prime d'apport 2.522.124 €

Capital social de la S.A.S. avant l'apport	80.400 X 111,20 €	8.940.480 €
Apport des 21.230 actions de la S.A.	21.230 X 111,20 €	2.360.776 €
Nouveau capital social de la S.A.S.		11.301.256 €
Ancienne Prime d'émission	80.300 X 118,80 €	9.539.640 €
Complément de Prime d'émission	21.230 X 118,80 €	2.522.124 €
Total Prime d'émission après apport		12.061.764 €

2. Diligences et appréciation de la valeur des apports

Dans le cadre des travaux mis en oeuvre j'ai notamment :

- contrôlé que les apporteurs sont en droit de transmettre les actions.
- vérifié les différentes méthodes de valorisation des actions de la S.A. Le Télégramme.
- analysé les différents classements de la Presse Quotidienne Régionale (chiffre d'affaires, marge brute d'autofinancement, rentabilité, productivité, diffusion ...)

- vérifié, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur de l'action de la S.A. Le Télégramme

Je considère que la valeur unitaire de 230 € correspondant à la moyenne des 3 méthodes décrites en annexe II est raisonnable et qu'en conséquence l'apport des 21.230 actions de la S.A. Le Télégramme peut être retenu pour le montant global de 4.882.900 € et n'appelle pas de remarque particulière de ma part.

La valorisation retenue est la même pour les actions ordinaires avec droit de vote et les actions de préférence avec dividende double mais sans droit de vote.

3. Avantages particuliers

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1983 des actionnaires de la S.A. Le Télégramme, il a été créé des actions à dividende prioritaire (soit un dividende double du dividende attribué aux actions ordinaires) et sans droit de vote dans la cadre de la loi n°83-1 du 3 janvier 1983.

Lors de l'assemblée extraordinaire de la même société en date du 9 février 2007, ces actions à dividende prioritaire ont été supprimées et remplacées par des actions de préférence dites de catégorie P1, régies par les articles L.228-11 à L.228-20 et bénéficiant également d'un dividende double de celui des actions ordinaires.

L'avantage particulier consiste à attribuer aux apporteurs de ces actions de préférence des titres de préférence sans droit de vote mais avec droit à dividende double dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Cet avantage particulier, à mon avis, ne présente pas de caractère anormal dans la mesure où effectivement la S.A.S. GROUPE LE TELEGRAMME reçoit elle-même en apport des actions de préférence avec revenu double des actions ordinaires.

Conclusions

En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la valeur des apports en nature s'élevant à 4.882.900 €, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que cet actif apporté est au moins égal au montant de l'augmentation du capital de la S.A.S. GROUPE TELEGRAMME majorée de la prime d'émission.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Fait à SAINT BRIEUC le 10 mai 2007

Pierre COSQUER

Commissaire aux Apports

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Cosquer', written in a cursive style.

ANNEXE I
APPORTS EN NATURE A LA S.A.S. GROUPE TELEGRAMME

Description des apports : 21.230 actions de la SA LE TELEGRAMME DE BREST ET DE L'OUEST, dont le siège est situé 7 voie d'Accès au Port 29600 MORLAIX, au capital de 286.553,54 € RCS MORLAIX 925.750.325

Identité de l'apporteur	Actions ordinaires			Actions de préférence
	en pleine propriété	en nue-propriété	en usufruit	en pleine propriété
ARZUR Marthe 7 rue du Val Fleuri 29600 MORLAIX				350
AUBERT Jean-Pierre 20 bis rue Emile Cloarec 29600 MORLAIX	270			
BADIN Alexandre Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	10			
BADIN Caroline Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	10			
BADIN François Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	10			
BADIN Frédérique Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	50			
BADIN Laurent Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	100			
BADIN Pierre Avenue Hamoir 79 1180 BRUXELLES	10			
BODIN Yves 10 les Hauts du Dourduff 29 252 PLOUEZOC'H	70			160
CASSENAC Jean-Claude Kervian Saint Yves 29670 TAULE	320			
CASSENAC Josiane Kervian Saint Yves 29670 TAULE	100			
CLECH Jeanne Indivision CLECH Jean-Sylvain Mangouero 56400 PLUMERGAT CLECH Renaud 23 rue des Bouchers 29600 MORLAIX CLECH Olivier 29252 PLOUEZOC'H	500			
CLECH Jeanne 8 rue Charles Le Goffic 29600 MORLAIX				40
CLECH Olivier 24 Venelle de la Cale Le Dourduff en mer 2 9252 PLOUEZOC'H	220			
CORVEZ Jacques 5 bis rue de Kerros 29600 ST MARTIN DES CHAMPS				420
COUDURIER Brigitte 13 Chemin du Penquer 29660 CARANTEC				60
COUDURIER Maguelone 11 Chemin du Penquer 29660 CARANTEC	100			
Société DELPHIS 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS	3330			
De ROSIERE Jean Rue de Keraliou 29460 L'HOPITAL CAMFROUT	220			
DIDOU Christiane Résidence Diderot B 203 3 place de la Barrière 29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS				270
DIDOU François Résidence Diderot B 203 3 place de la Barrière 29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS	120			1710
FAYARD Annie Im. Chagall 7 rue de Rouvray 92200 NEUILLY SUR SEINE				100

FOULER Emile 20 rue Gabriel Fauré 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	270			130
FOURRIER Adrien 54 rue de seine 75006 PARIS				10
FOURRIER Clara 54 rue de seine 75006 PARIS				10
FOURRIER Eric 54 rue de seine 75006 PARIS				10
FOURRIER Louis 54 rue de seine 75006 PARIS				10
FOURRIER Marc 54 rue de seine 75006 PARIS				1610
FOURRIER-BONNELANCE Nathalie 54 rue de seine 75006 PARIS				10
GOURVENNEC Yves 26 rue du Garros 29600 CARANTEC	50			
LE GORGEU Bertrand 73 rue Guy Moquet 75 017 PARIS	10	50		
LE GORGEU Cécile 57 bis rue Maréchal Leclerc 94410 SAINT MAURICE	490			210
LE GORGEU Cédric 12 bis rue des Cailles 78420 CARRIERE SUR SEINE	490			210
LE GORGEU Françoise 32 rue du Château 29200 BREST	330			210
LE GORGEU Jean-Pierre 32 rue du Château 29200 BREST	20		150	
LE GORGEU Hélène 9 Grande rue St Nicolas 31300 TOULOUSE		50		
LE GORGEU Olivier Kélou Mad 29830 LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU		50		
LE GORGEU Marie-Madeleine 12 chemin de la Justice 95650 BOISSY L'AILLERIE	330			210
LE GORGEU Michel 32 rue du Château 29200 BREST	490			210
LE GORGEU Philippe 60 rue Sébastien Mercier 75015 PARIS	390			
LE NAOUR Jean-Michel 4 place Solidarité 29600 MORLAIX	20			240
PAUGAM Olivier 17 rue Pierre Loti 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	1500			410
QUERE Henriette 6 rue Louis Guilloux 29200 BREST	1130		1130	
QUERE André Koad Sec'h 22310 PLUFUR		570		
QUERE Christian 10 rue du Léon 29290 SAINT RENAN		560		
QUIVIGNER Marcel 11 rue du Porsmeur 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	140			80
RICHARD Patrick 2 rue Gambetta 92320 CHATILLON				60
ROZEC Claude 3 rue Saint Charles 29600 MORLAIX				50
SIBIRIL Louis 7 rue Pierre Loti 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	180			290
SILLIAU Hervé 34 rue du Docteur Prouf 29600 MORLAIX	1340			
TANGUY Louis 2 impasse Jules Romains 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	200			50
TOTAL	12 820	1 280	1 280	7 130

ANNEXE II

VALORISATION DES ACTIONS LE TELEGRAMME

	2004	2005	2006	BASE A RETENIR
1° ACTIFS NETS CONSOLIDES	20 877	25 963	30 342	30 342 K€
2° EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COEFFICIENT X 6	9 388	10 034	11 812	10 411 K€ 62 468 K€
3° REVENUS DISTRIBUES TAUX 5%	649	742	742	711 K€ 14 220 K€
MOYENNE DES 3 METHODES				35 677 K€

NOMBRE D'ACTIONS	149 180
------------------	---------

VALEUR DE L'ACTION	239 €	arrondie à	230 €
--------------------	-------	------------	-------

N.B. Application du coefficient 1 à chaque méthode